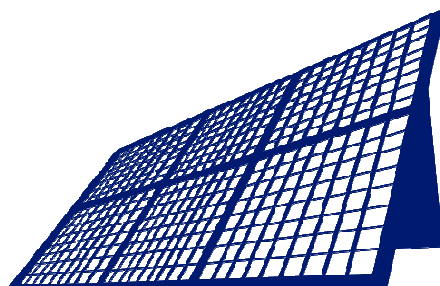

Votre dossier d'Obligation d'Achat Photovoltaïque



Conforme aux arrêtés du 7 janvier 2013 – S11M

CONTACTS

08 91 70 01 30 (0,225 €/minute + coût opérateur
depuis un mobile)
oa-solaire@edf.fr
www.edf-oasolaire.fr

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une Demande Complète de Raccordement auprès des services d'ERDF.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, cette demande tient lieu de Demande de Contrat d'Achat auprès d'EDF dans le cadre de l'Obligation d'Achat.

Le 31 janvier 2013, les pouvoirs publics ont publié deux arrêtés datant du 07 janvier 2013, venant modifier et compléter celui du 4 mars 2011, fixant les conditions d'achat de l'énergie électrique produite par les installations utilisant l'énergie radiative du soleil.

La principale évolution concerne la possibilité de bénéficier d'une majoration de 5 ou 10 % selon les critères d'origine des panneaux au sein de l'Espace Economique Européen.

Pour bénéficier de ces majorations, l'arrêté précise que vous devez nous faire parvenir plusieurs documents **avant la mise en service de votre installation**. Ils permettent le contrôle du respect de la réglementation de votre installation. **Des contrôles complémentaires pourront par ailleurs être réalisés après la mise en service.**

Afin de vous aider dans vos démarches contractuelles, et notamment celle visant l'obtention de cette majoration, vous trouverez ci-joint les attestations et certificats, pré-remplis des éléments connus de nos services (transmis par ERDF).

Merci de bien prendre connaissance de l'ensemble des documents et de retourner un dossier complet.

TOUT DOSSIER INCOMPLET ET NON CONFORME AINSI QUE TOUT DOSSIER ARRIVE APRES LA MISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION, NE POURRA PAS ETRE PRIS EN COMPTE PAR NOS SERVICES ET NE PERMETTRA PAS DE BENEFICIER DE LA MAJORATION.

Nous vous rappelons que nos gestionnaires sont à votre disposition au 08 91 70 01 30 (0,225 €/minute + coût opérateur depuis un mobile), pour toutes demandes de renseignements complémentaires du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00.

L'ensemble des pièces devront être adressées par voie postale :

EDF
Obligations d'Achat Solaire
TSA 10295
94962 CRETEIL CEDEX

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Service Relations Producteurs

JE NE FAIS PAS DE DEMANDE DE MAJORATION, QUELS DOCUMENTS REMPLIR ET QUELLES DEMARCHES EFFECTUER ?

LES DOCUMENTS :

Attestation sur l'honneur de l'installateur du système photovoltaïque (Doc. D)

Qui la remplit ? Votre installateur lors de la réalisation des travaux. Cette attestation devra comporter :

- L'identification (nom et adresse) de cet installateur
- La signature et le cachet de l'installateur

Quand l'envoyer ? L'Attestation remplie et signée devra être jointe lorsque vous nous retournerez les 2 exemplaires de contrat signés

LES DEMARCHES :

Dès que ERDF nous a informés de votre Mise en Service, vous recevrez une notification écrite ou par mail, vous invitant à télécharger votre contrat (Conditions particulières, Conditions Générales) sur votre espace personnel du site :

www.edf-oasolaire.fr

Nous vous recommandons donc dès à présent de créer votre espace personnel à l'aide des informations suivantes :

- Votre numéro de CRAE ou de CARD (obtenu lors de votre Demande Complète de Raccordement)
- Votre Nom et Prénom
- Le Code Postal de votre installation

Dès votre inscription finalisée, vous pourrez suivre les différentes étapes d'avancement de votre dossier, mais aussi réaliser vos demandes de modifications de contrat en ligne, et enfin, établir vos factures en ligne.

N'hésitez pas à solliciter votre installateur ou mandataire.

Nos services sont à votre écoute pour vous guider si besoin, de 9h00 à 18h00 :

08 91 70 01 30
(0,225 €/minute + coût
opérateur depuis un mobile)
Mail : oa-solaire@edf.fr

**LES ETAPES
DEPUIS VOTRE DEMANDE DE RACCORDEMENT
A LA SIGNATURE DE VOTRE CONTRAT D'ACHAT,
SANS DEMANDE DE MAJORATION.**

Vous faites votre Demande de Raccordement auprès d'ERDF.

*Elle tient lieu de demande de contrat d'achat,
elle nous est transmise par ERDF une fois déclarée complète par ce dernier.*

EDF OA vous envoie les documents à compléter pour l'élaboration de votre contrat.

ERDF nous informe de la mise en Service de votre installation.

**EDF OA met à votre disposition votre contrat d'achat
(Conditions particulières, Conditions Générales)**

**Vous nous renvoyez votre contrat signé accompagné de l'Attestation sur
l'honneur de l'installateur du système photovoltaïque**

EDF OA signe le contrat à son tour et vous fournit votre exemplaire.

JE FAIS UNE DEMANDE DE MAJORATION, QUELS DOCUMENTS REMPLIR ET QUELLES DEMARCHES EFFECTUER ?

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR :

- Demande du producteur concernant la majoration tarifaire (Doc. A).
- Certificat concernant la majoration tarifaire (Doc. B).
- Attestation sur l'honneur de l'installateur du système photovoltaïque concernant la majoration tarifaire (Doc. C)

Par QUI et COMMENT les remplir :

Demande du producteur concernant la majoration tarifaire (Doc. A)

- Merci de vérifier l'exactitude des données pré-remplies, et de les rectifier ou compléter si besoin. (nom, prénom ou raison sociale, coordonnées, SIRET).
- Remplir l'identification de l'installation. (Doc. A)
- Choisir le taux de la majoration demandée. (Doc. A)
- Signer le document. (Doc. A)

Certificat concernant la majoration tarifaire (Doc. B)

Ce certificat doit avoir été émis par un organisme certificateur accrédité. Le document joint pré-rempli (doc B) contient les mentions obligatoires utiles à EDF et vous pouvez donc :

- Le faire compléter par un organisme accrédité si vous n'êtes pas en possession d'un tel certificat
- Considérer celui-ci comme un exemple de certificat valable si vous ou votre installateur en détenez déjà un.

Attestation sur l'honneur de l'installateur du système photovoltaïque concernant la majoration tarifaire (Doc. C)

Cette attestation devra dans un premier temps être **remplie par votre installateur** :

- Identification (nom et adresse) de cet installateur
- Type et référence des panneaux de l'installation
- Signature et le cachet de l'installateur

PUIS complétée et visée, par un organisme accrédité :

- Identification (nom et adresse) de l'organisme certificateur
- Son état de certification parmi les choix proposés
- La signature du représentant et le cachet de l'organisme certificateur

N'hésitez pas à solliciter votre
installateur ou mandataire.

QUAND et OU les envoyer ?

Les trois documents doivent être envoyés

- **simultanément avant la date de mise en service** de votre installation.
- Par **courrier postal**, à l'adresse EDF - Obligations d'Achat Solaire.
 - TSA 10295.
 - 94962 CRETEIL CEDEX

EDF OA vérifiera la conformité des pièces (Attestations et Certificats) fournies dans les meilleurs délais et informera le producteur de leur validité ou de leur refus.

LES DEMARCHES :

Dès que ERDF nous a informés de votre Mise en Service, vous recevrez une notification écrite ou par mail, vous invitant à télécharger votre contrat (Conditions particulières et Conditions Générales) sur votre espace personnel du site :

www.edf-oasolaire.fr

Nous vous recommandons donc dès à présent de créer votre espace personnel à l'aide des informations suivantes :

- Votre numéro de CRAE ou de CARD (obtenu lors de votre Demande Complète de Raccordement)
- Votre Nom et Prénom
- Le Code Postal de votre installation

Dès votre inscription finalisée, vous pourrez suivre les différentes étapes d'avancement de votre dossier, mais aussi réaliser vos demandes de modifications de contrat en ligne, et enfin, établir vos factures en ligne.

LES ETAPES DEPUIS VOTRE DEMANDE DE RACCORDEMENT A LA SIGNATURE DE VOTRE CONTRAT D'ACHAT EN CAS DE DEMANDE DE MAJORATION.

Vous faites votre Demande de Raccordement auprès d'ERDF.

*Elle tient lieu de demande de contrat d'achat,
elle nous est transmise par ERDF une fois déclarée complète par ce dernier.*

EDF OA vous envoie les documents à compléter pour l'élaboration de votre contrat.

EDF
Obligations d'Achat Solaire
TSA 10295
94962 CRETEIL CEDEX

Vous renvoyez votre dossier à EDF OA.

*Votre **dossier complet et conforme** doit impérativement nous parvenir **avant** la mise en service de votre installation*

ERDF nous informe de la mise en Service de votre installation.

**EDF OA met à votre disposition votre contrat d'achat
(Conditions particulières, Conditions Générales)**

EDF
Obligations d'Achat
Solaire
TSA 10295
94962 CRETEIL CEDEX

Vous nous renvoyez votre contrat signé.

EDF OA signe le contrat à son tour et vous fournit votre exemplaire.

